

NIGERIA

Violations généralisées

Les obstacles à la sécurité humaine sont généralisés, au Nigeria. Les gouvernements sont autoritaires, dissimulateurs, corrompus et non comptables devant leur électorat. La discrimination au motif du sexe, de l'ethnie, de la tribu, de la couleur, de la race, de la religion ou de l'opinion politique est généralisée. Les massacres et les expulsions forcées sont courants, alors que la lutte pour le contrôle ou la gestion des ressources découlant du pétrole et des autres minerais a entraîné la mort de centaines de personnes. Les seules conditions pour la paix et le développement sont le respect des droits humains, la primauté du droit et la possibilité de changer de gouvernement par des voies démocratiques et pacifiques.

**Socio-Economic Rights Initiative
Concerned Professionals of Nigeria
Rural Women Empowerment Network
Legal Defence & Assistance Project
Gender & Human Rights/Social Watch-Nigeria
South East Budget Network**

**Ray Onyegu / John Onyeulkwu / Mma Odi
Itolo Eze-Anaba / Gina Iberi / Cletus On**

Rôle du gouvernement

La sécurité humaine ne peut être réalisée que lorsque les conditions qui entraînent des conflits sont évitées, ou lorsque ces conditions sont atténuées et les conflits résolus.

Les obstacles à la sécurité humaine sont généralisés, au Nigeria. Les gouvernements sont autoritaires, dissimulateurs corrompus et non comptables devant leur électorat. Il y a des conflits ethniques et religieux ; et les expulsions forcées sont monnaie courante, alors que la lutte pour le contrôle ou la gestion des ressources découlant du pétrole, du gaz et d'autres minerais a entraîné la mort de centaines de personnes. C'est ce que révèlent les exemples donnés ci-dessous.

Expulsions forcées

Le gouvernement est tenu de protéger le droit des Nigériens contre la destruction de leurs domiciles par des tierces parties ; et il lui est fait obligation de fournir un logement à toutes les personnes n'ayant pas de foyer. Les expulsions forcées, qui constituent une atteinte à une diversité de droits humains, sont courantes au Nigeria. Ce rapport ne peut citer un seul cas où le gouvernement a pris des mesures pour respecter, protéger, assurer ou appliquer le droit au logement.

En décembre 2001, le gouvernement de l'Etat de Lagos avait prévu la démolition des taudis tentaculaires d'Ajegunle, où résident plus de deux millions de personnes – en majorité des femmes et des enfants. Les résidents n'avaient pas été consultés et il n'y avait pas de plan pour les réinstaller. Pour stopper les démolitions prévues, Shelter Rights Initiative (maintenant dénommée Social Economic Rights Initiative) avait mobilisé la communauté et porté plainte auprès de la Haute Cour Fédérale pour contester les expulsions. Le gouvernement reçut l'injonction de mettre un frein à son entreprise. De grands rassemblements et des manifestations furent organisés et le gouvernement fut contraint d'abandonner le projet. La

Banque mondiale assura aux communautés qu'aucun fonds supplémentaires ne serait versé au gouvernement de l'Etat de Lagos tant que les questions litigieuses ne seraient pas réglées.

Vers fin janvier 2001, en raison de la négligence des autorités militaires, des bombes stockées au Camp militaire Ikeja, à Lagos, explosèrent détruisant des maisons dans la caserne et dans les environs et tuant plus de 1.000 personnes, en majorité des femmes et des enfants. Nombre des personnes qui avaient perdu leur maison et qui n'étaient pas en mesure de trouver un autre logement furent relogées de manière temporaire dans un collège de la police. Un an plus tard, en amer cadeau d'anniversaire, ces personnes furent expulsées, sans recevoir aucune indemnisation.

Jusqu'en juillet 2001, Rainbow Town à Port Harcourt, abritait près d'un million de personnes, majoritairement dans la tranche de bas revenu. Avec l'appui de 1.000 policiers armés montant la garde, les bulldozers du gouvernement de River State rasèrent la ville, jetant à la rue des femmes et des enfants dont les maris et les pères s'étaient rendus au travail. Des procès contestant cette mesure sont toujours en cours devant les tribunaux, mais le gouvernement a soutenu qu'il avait pris cette mesure à des fins de rénovation urbaine et parce que ce bidonville écologiquement dégradé servait de planque à des criminels de droit commun. Il n'y a toutefois pas eu de plan pour reloger les habitants. Les terrains ont par la suite été morcelés et répartis entre des résidents locaux aisés.

Une année auparavant, l'armée avait tué 2.483 habitants de la ville d'Odi, dans l'Etat de Bayelsa, qui abrite près de 50.000 personnes. Toutes les maisons de la ville avaient été rasées et brûlées. Les survivants avaient fui à travers la brousse pour se réfugier dans les villes voisines. Les soldats avaient violé de nombreuses femmes et jeunes filles. A ce jour, aucune indemnisation n'a été versée aux victimes et les maisons détruites n'ont pas été reconstruites. Le gouvernement ni ne s'est excusé, ni n'a donné la garantie que ceci ne se reproduira pas.

Certains villages et certaines villes ont connu le même sort dans l'Etat de Benue, en octobre 2001. Les soldats avaient là également détruit tous les bâtiments en vue à Pera, Kyado, Gbeji, Chome, Ifer, Joolashitile, Torja, Vaase, Zaki-Ibiam, Ise Adoor, Sunkera et Tor Donga. Les soldats avaient eu recours à l'artillerie lourde, ainsi qu'à des grenades tirées au lance-roquettes. Lorsqu'ils furent à court de munitions, ils se servirent d'essence et de gaz pour faire exploser les bâtiments. Zaki-Ibiam, pour ne prendre que cet exemple, était une ville de 20.000 habitants, réputée pour abriter le plus grand marché de l'igname du pays.¹

Les gouvernements au Nigeria ont pris l'habitude de démolir les marchés et les boutiques qui, en raison de la pénurie de locaux commerciaux en location et du coût élevé de ces locations, dans les principales villes, servent d'habitats à la fois résidentiels et commerciaux. Noundary Market à Lagos, et plusieurs marchés à Abuja, Capitale fédérale du Nigeria, ont été dévastés. Les établis et les échoppes à Lagos avaient été construits et loués aux commerçants par le gouvernement local Ajeromi/Ifelodun. Le gouvernement de l'Etat avait par la suite déclaré les bâtiments illicites. De nombreuses familles furent ainsi privées de leurs moyens d'existence.

Dans Satellite Town, une banlieue de Lagos, 15 entreprises majeures, notamment la Central Bank of Nigeria, tentent actuellement d'expulser plus de 2.500 familles qui avaient acquis des biens immobiliers dans le cadre de la Politique fédérale en matière de logement (Federal Government Housing Policy), de 1997. A travers ce Programme, le gouvernement fournissait des terrains à des sociétés employant plus de 500 personnes, à la condition que ces sociétés construisent des logements pour les affecter à leurs travailleurs sur la base de la propriété des logements par leurs occupants. Les terrains se révélèrent marécageux ; les coûts découlant de l'achat et de l'assèchement des terrains, de la construction des routes, de l'assainissement et de du réseau électrique furent tous supportés par le gouvernement. Les

¹ L'igname est une denrée alimentaire couramment consommée au Nigeria.

coûts non réglés devaient être déduits des loyers versés par les bénéficiaires pendant une certaine période de temps, jusqu'à amortissement complet. Aujourd'hui, bien que les propriétaires aient remboursé le coût des logements à plus de 2000%, certaines entreprises menacent de les expulser.

Au cours des 4 dernières années, il y a eu des explosions de violence communautaire, ethnique, religieuse et politique dans différentes parties du pays, entraînant des morts, la destruction de logements et le déplacement de populations. Ces crises, qui ont eu lieu à Jos, Kaduna, Modakeke, Idi-Araba, ont eu un impact de grande portée sur la population. La violence continue de faire rage à Warri. Dans tous les cas, le gouvernement et les agents de la sécurité se sont montrés totalement incapables de s'acquitter de leur fonction réglementaire de protéger la vie et la propriété, en particulier du fait que leurs propres actes et omissions sont à la source de la plupart de ces conflits. Le projet de versement d'une indemnité à ces victimes a été totalement abandonné.

Des bâtiments s'effondrent tous les jours dans plusieurs parties du Nigeria, tuant de nombreuses personnes ensevelies dans les décombres.

Le manque d'eau potable salubre, d'énergie pour la cuisine, le chauffage et l'éclairage, le manque d'assainissement, de sanitaires et de traitement des ordures posent toujours de graves problèmes auxquels le gouvernement ne tente nullement de s'atteler.

Droits des femmes et droit à la propriété

A la suite du travail des ONG et d'autres militants des droits de la femme, davantage de femmes acquièrent une éducation et il y a une sensibilisation plus forte aux droits de la femme. Ces avancées se sont traduites, pour les femmes, par un plus grand accès à des postes publics et davantage d'opportunités en matière d'emploi. Les femmes sont davantage en mesure d'acquérir des biens et de s'assurer une meilleure situation économique. Mais le pourcentage de femmes impliquées est négligeable.

La plupart des femmes au Nigeria sont encore victimes de discrimination en ce qui concerne le droit d'hériter de biens. Une décision de la Cour d'appel abolissant les lois successorales discriminatoires a été largement ignorée dans la pratique. Le legs de propriété foncière par des testaments écrits reste pour les femmes la principale voie d'accès à la propriété dans de nombreuses parties du Nigeria. Mais du fait qu'il est peu courant que les gens rédigent leur testament, seulement un faible pourcentage de personnes sont en mesure d'accéder à la propriété foncière par héritage. Beaucoup de femmes auraient pu hériter de biens fonciers pour les revendre par la suite afin de démarrer de petites entreprises.

La pratique de la discrimination à l'égard des femmes pour ce qui concerne la location de logement est toujours très courante. Les propriétaires partent du principe que les jeunes filles ou les femmes seules soit sont des prostituées soit sont au moins sexuellement disponibles.

Dans le Nord, où l'on pratique le *purdah* – une tradition religieuse islamique selon laquelle la femme reste à l'intérieur durant le jour et ne sort qu'en début de soirée, la tête couverte – la pauvreté est profondément ancrée. Il en résulte la malnutrition, la détérioration de la santé et d'autres maladies.

Education

Le pourcentage de Nigériens ayant accès à l'éducation de base est marginal.² Les zones rurales sont les plus durement touchées. Le problème de l'éducation ne peut être dissocié de celui du fléchissement de la situation économique au Nigeria, résultant de la corruption et de la baisse des revenus du pétrole, le pilier de l'économie. La mauvaise qualité de l'enseignement et le manque d'éducation privent les jeunes de la capacité à agir en tant qu'agents du changement. Les écoles dans les zones rurales – là où elles existent – sont mal équipées et ne disposent pas de suffisamment d'enseignants, car la plupart préfèrent travailler dans les zones urbaines. Ceux qui sont affectés dans les zones rurales préféreraient démissionner plutôt que de rejoindre leur nouvelle affectation. Comme si cela ne suffisait pas, les parents dans les zones rurales continuent d'accorder la priorité à l'éducation de leurs fils, estimant que les femmes ne sont utiles que dans la cuisine.

Budgets

Les finances publiques opèrent toujours de manière non transparente et l'information sur les budgets est traitée dans le plus grand secret. La seule manière de garantir la transparence, l'obligation de rendre compte et la participation populaire dans les processus d'élaboration des budgets est de mettre à la disposition du public général l'information sur les budgets à tous les niveaux de gouvernement.

Actions et recommandations de la société civile

Le respect des droits humains, la primauté du droit et la possibilité de changer de gouvernements par des voies pacifiques font partie des conditions fondamentales requises pour la paix et le véritable développement. Les injustices flagrantes et l'insécurité de la personne sont en contradiction avec la vie, la paix et la liberté. La discrimination fondée sur le sexe, l'appartenance ethnique ou tribale, la couleur, la race, la religion ou l'opinion politique est incompatible avec la sécurité humaine. Du fait que l'injustice est si généralisée, un certain nombre d'ONG cherchent actuellement à servir d'agents du changement en plaidant en faveur des éléments suivants :

- La Constitution de 1999 prévoit l'intégration des traités internationaux : après la ratification d'un traité, l'Assemblée nationale est tenue de voter des lois pour sa mise en œuvre. Ce rapport recommande l'amendement de la Constitution pour permettre soit l'internalisation soit l'incorporation automatique de tous les traités ratifiés par le Nigeria ;
- Il est grand temps que l'Assemblée nationale vote le Projet de loi relatif à l'accès à l'information, afin que le public puisse avoir accès à l'information sur les activités des responsables publics ;
- Les responsables étatiques devraient faire preuve de plus de tolérance et cesser de harceler les personnes qui sont en désaccord avec les positions officielles ;
- Des efforts conscients devraient être déployés pour réduire les fraudes électorales ;
- Le gouvernement devrait rehausser le développement dans les zones rurales afin de réduire l'exode vers les centres urbains. Les écoles rurales devraient bénéficier des

² Selon l'étude «Study on the Right to Education in Nigeria », menée en 1998 au nom de Shelter Rights Initiative, par le professeur Osita Eze, du Nigerian Institute for Peace and Conflict Resolution, ce pourcentage est de 40%. P. 7.

mêmes équipements que celles des autres régions, ce qui encouragerait les enseignants à accepter des postes dans les zones rurales ;

- Ouvrir l'accès à l'éducation à davantage de femmes est un outil effectif pour s'attaquer aux pratiques culturelles discriminatoires à l'encontre de ces dernières ;
- Il faudrait construire davantage de centres d'enseignement professionnel et de structures pour adultes, en particulier dans les zones rurales ;
- L'éducation de masse devrait être mise en œuvre à travers les médias, des ateliers et d'autres méthodes d'enseignement ;
- Les femmes vivant dans les bidonvilles et dans les zones rurales devraient être encouragées à constituer des coopératives à travers lesquelles elle peuvent avoir accès aux fonds émanant des institutions publiques et collecter des fonds pour des projets communautaires locaux ;
- Le gouvernement devrait faire des efforts conscients pour garantir que les fonds destinés aux programmes d'allégement de la pauvreté sont déboursés sous forme de facilités de crédit en faveur des femmes à faible revenu, afin d'aider à rehausser leurs capacités économiques et de les soustraire à la pauvreté. Les fonds publics destinés aux pauvres devraient atteindre les groupes cibles.
- Il devrait y avoir davantage de transparence dans la gouvernance au Nigeria.